



Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique
Groupe Parlementaire · PARLEMENT EUROPEEN

Francis Wurtz,
Le Président

Bruxelles, le 29 AVR. 2005

306273 04.05.2005

Monsieur Josep Borrell Fontelles
Président du Parlement européen
Bur. PHS 11B 011
Bruxelles

Objet : Rapport poste 3701-exercice 2004-2

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2.7.1 de la Réglementation portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement européen, je vous prie de trouver ci-joint :

- le rapport de l'audit externe sur l'utilisation des crédits du 1er juillet 2004 au 31 décembre 2004,
- le bilan et l'état des recettes et dépenses,
- l'inventaire au 31 décembre 2004,

En ce qui concerne le Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique.

Je vous souhaite bonne réception de ces documents et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma plus haute considération.

Francis WURTZ

Rapport concernant :

Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/
Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)

Rapport du réviseur d'entreprises au bureau du Groupe concernant art.
3701 du budget du Parlement Européen : le bilan au 31 décembre 2004 et
l'état des recettes et des dépenses de l'exercice 2004-2.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AU BUREAU DU "GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTE NORDIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN (G.U.E./N.G.L.)" CONCERNANT ART. 3701 DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPÉEN :

LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2004 ET L'ETAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2004-2.

Mesdames, messieurs,

Conformément au mandat octroyé, nous avons procédé à la vérification de l'état financier du groupe préparé par le comptable du groupe pour l'exercice prenant fin au 31 décembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004 et l'état des recettes et dépenses de l'exercice 2004-2 sont ajoutés à notre rapport.

Conformément aux règles relatives à l'utilisation des crédits d'engagement issus du poste budgétaire 3701 (ci-après «la règle»), le groupe est responsable envers l'Institution de la bonne utilisation des crédits et de l'élaboration des états financiers annuels du groupe.

Nous sommes tenus d'organiser et d'effectuer le travail requis en vue de vérifier l'état financier préparé par le groupe politique et de faire part au groupe, avec une relative assurance, de nos avis en la matière.

Nous avons procédé à l'audit conformément aux normes internationales d'audit édictées par l'IASSB, lesquelles invitent l'auditeur à planifier et à effectuer son travail de manière à obtenir des preuves et explications adéquates et suffisantes en vue d'étayer les avis émis. L'audit comprend l'examen, sur la base d'échantillonnages, des preuves pertinentes quant aux avis émis.

Le travail d'audit a inclus des procédures spécifiques destinées à recueillir des preuves adéquates et suffisantes démontrant que :

- les dépenses ont été imputées au bon poste du budget du groupe;
- les crédits d'engagement sont disponibles;
- les dépenses sont conformes aux règles régissant l'engagement de crédits au titre du poste 3701;
- les principes d'une bonne gestion financière ont été appliqués;
- les ordres de paiement s'accompagnent de documents originaux (ou de copies certifiées conformes);
- les comptes ont été établis conformément au plan comptable harmonisé;
- les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés tels qu'arrêtés aux articles 186 à 196 des modalités d'exécution ou que tout écart fait l'objet d'une explication appropriée via une note jointe aux comptes préparés.



Le soussigné Swaelen & C° - Réviseur d'Entreprises, ayant son bureau à Anvers, Joe Englishstraat 52, déclare qu'au sujet des états financiers de 2004-2 contrôlés, dont les totaux du bilan du groupe se montent à 1.381.516,35 EURO et dont l'état des recettes et des dépenses se termine avec un report cumulé de 1.175.255,53 EURO (ressources : 2.057.084,01 EURO dépenses : 881.828,48 EURO), et en vertu de l'article 2.7.2. de la réglementation ci-dessus, ce qui suit :

- Au terme de notre travail, nous n'avons constaté aucun cas de non-conformité matérielle avec les dispositions arrêtées dans la règle régissant l'engagement de crédits au titre du poste 3701 ou avec les règles internes du groupe.
- La présentation générale de l'état des recettes et des dépenses et du bilan est conforme au plan comptable prévu par les règles régissant les engagements au titre de la ligne 3701.
- Soit nous n'avons constaté aucun écart par rapport aux principes comptables généralement acceptés, soit lesdits écarts font l'objet d'une explication adéquate via des notes jointes au plan.
- Le principe de bonne gestion financière a été appliqué
- Selon nous, le bilan donne une image fidèle et honnête de la situation du groupe au 31 décembre 2004 et des recettes et dépenses pour les six mois se clôturant au 31 décembre 2004.
- Nous avons reçu toutes les explications nécessaires en vue d'effectuer notre travail.

Nous avons terminé nos travaux de contrôle le 30 mars 2005.

Annexes :

- le bilan ;
- l'état des recettes et des dépenses ;
- l'état de la valeur de l'inventaire ;
- l'exécution de l'article 72 par compte ;

Swaelen & C°, sprl.p.


Marcel J.F. Swaelen,
Réviseur d'Entreprises.



GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE

AU PARLEMENT EUROPÉEN

(G.U.E. / N.G.L.)

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES

EXERCICE 2004/2

BUDGET 3701

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

Page 3-4 Bilan - actif/passif

Page 5-7 Comptes de résultat/état des recettes et des dépenses

Page 8 Inventaire financier exercice 2004/2

Page 9 Exécution de l'article 72 par compte

Annexe : Rapport de contrôle des comptes SWAELEN & C.

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

ACTIF

(en Euros)

DU 31 DECEMBRE 2004		
	2004-2	2004-1
<u>IMMOBILISATIONS</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.613,36	18.589,06
Mobilier et outillage	37.954,55	60.086,99
Ammortissements sur mobilier et outillage	-32.341,19	-41.497,93
<u>AUTRES CREANCES</u>	15.224,53	132,48
TVA à récupérer	15.224,53	132,48
<u>VALEURS FINANCIÈRES</u>	1.327.095,95	643.488,82
Banque KBC (compte courant) - Bruxelles	1.322.430,36	637.816,15
Petite caisse	4.665,59	5.672,67
<u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u>	33.582,51	4.000,00
Paiements à récupérer	33.582,51	4.000,00
TOTAL GÉNÉRAL	1.381.516,35	666.210,36

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

PASSIF

(en Euros)

DU 31 DECEMBRE 2004

<u>REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT</u>	2004-2	2004-1
Report positif au 1er janvier 2005	1.175.255,53	639.775,09
Frais à payer	206.260,82	26.435,27
TOTAL GÉNÉRAL	1.381.516,35	666.210,36

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

**COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES RECETTES
DU 1 JUILLET JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2004**

(en Euros)

<u>RECETTES</u>	2004-2	2004-1
1. Subvention et autres recettes du Parlement Européen	1.344.744,00	1.630.800,00
1.1. Subvention du Parlement Européen	1.344.744,00	1.630.800,00
2. Ressources propres	712.340,01	1.144.684,88
2.1. Intérêts	9.256,72	13.879,11
2.2. Bénéfice de change	0,00	0,00
2.3. Divers	0,00	0,00
2.4. Remboursement TVA	63.308,20	36.894,59
2.5. Report de l'exercice précédent	639.775,09	1.093.911,18
TOTAL RECETTES - A -	2.057.084,01	2.775.484,88

**COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES DÉPENSES
DU 1 JUILLET JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2004**

(en Euros)

<u>DÉPENSES</u>	2004-2	2004-1
1. Personnel	167.121,70	251.465,36
1.1. Missions du secrétariat	131.837,96	161.231,80
1.2. Recrutement	0,00	0,00
1.3. Stages	280,92	9.915,24
1.4. Salaires et charges y afférentes, honoraires	33.277,82	77.003,32
1.5. Formation professionnelle du personnel	1.725,00	3.315,00
1.6. Représentation du personnel	0,00	0,00
2. Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement	47.059,94	52.065,03
2.1. Équipement, frais d'exploitation, d'ingénierie et d'entretien afférents à l'informatique		6.006,35
2.2. Équipement, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	8.504,86	1.846,73
2.2.0. Achats	529,16	24,75
2.2.1. Amortissements groupe	4.744,25	1.821,98
2.2.2. Moins valeur vente matériel	3.231,45	0,00
2.3. Papeterie et fournitures de bureau	3.335,58	1.932,65
2.4. Affranchissement et télécommunications	19.227,34	23.793,97
2.5. Frais d'impression et de reproduction	15.992,16	18.485,33
2.6. Frais de loyer des bureaux	0,00	0,00
3. Documentation, études et recherche	11.087,23	8.212,20
3.1. Journaux, revues, agences de presse et livres	11.087,23	8.212,20
3.2. Études et recherches	0,00	0,00
3.3. Bases de données	0,00	0,00
4. Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement	4.151,92	33.597,60
4.1. Frais juridiques	0,00	0,00
4.2. Frais de comptabilité	3.641,50	32.226,25
4.3. Charges financières et pertes de change	510,42	1.371,35
4.4. Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

**COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES DÉPENSES (suite)
DU 1 JUILLET JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2004**

(en Euros)

	2004-2	2004-1
5. Frais de réunions et de représentation	297.530,00	424.381,65
5.1. Réunions du Groupe	26.137,48	39.993,02
5.2. Autres réunions et conférences	240.400,52	342.613,80
5.3. Frais de représentation	18.719,06	14.648,55
5.4. Invités	12.272,94	27.126,28
6. Publications et publicité	511,02	200.972,14
6.1. Affiches, tracts et brochures	511,02	175.675,94
6.2. Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle		8.111,02
6.3. Matériel de publicité, gadgets ...		12.985,18
6.4. Sites Internet		4.200,00
6.5. Visites aux institutions, stands d'information		0,00
7. Députés	354.366,67	1.165.015,81
7.1. Frais de mission	15.867,98	26.425,64
7.2. Activités politiques et d'information des Députés, frais administratifs et activités politiques et d'information des Délégations (en comptes analytiques des chapitres)	338.498,69	1.138.590,17
7.2.0. Dépenses	338.498,69	1.133.681,89
7.2.1. Amortissements délégations nationales	0,00	4.908,28
8. Subventions et cotisations	0,00	0,00
8.1. Subventions	0,00	0,00
8.2. Cotisations	0,00	0,00
9. Crédits provisionnels et réserve pour imprévus	0,00	0,00
9.1. Crédits provisionnels	0,00	0,00
9.2. Réserve pour imprévus	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES - B -	881.828,48	2.135.709,79
Report au 1er Janvier 2005 A-B	1.175.255,53	639.775,09
TOTAL GÉNÉRAL	2.057.084,01	2.775.484,88

Valeur de l'inventaire au 31.12.2004
(1)



Catégorie Financière	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition au 30.06.2004	Valeur d'acquisition de l'exercice (en 2004-2)	Sorties de l'exercice (en 2004-2)	Valeur d'acquisition au 31.12.2004	Amortissement cumulé au 31.12.2004 (2)	Valeur nette au 31.12.2004
Logiciels informatiques	25,00%	17.706,22€	392,30€	5.640,63€	17.313,92€	16.746,69€	567,23€
Matériel informatique	25,00%	16.506,01€	5.640,63€	4.032,01€	10.865,38€	7.519,35€	3.346,03€
Télécom/Audiovisuel	25,00%	13.807,26€	4.032,01€	9.948,64€	9.775,25€	8.075,15€	1.700,10€
Equipement technique	12,50%	9.948,64€	9.948,64€	2.118,86€	0,00€	0,00€	0,00€
Autres installations et machines	12,50%	2.118,86€	2.118,86€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Sièges, bureaux, tables, armoires	10,00%	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Oeuvre d'art, tapis	0,00%	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Parc automobile	25,00%	60.086,99€	22.132,44€	0,00€	37.954,55€	32.341,19€	5.613,36€
TOTAL							

(1) à partir d'une valeur de 420 €, et avec amortissement calculé conformément au règlement n° 2909/2000 de la Commission

(2) Les biens acquis avant 2001 peuvent être considérés comme entièrement amortis, compte tenu des procédures comptables d'imputation à des comptes de charge appliquées par plusieurs Groupes politiques à cette époque

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN

BUDGET 3701

**EXÉCUTION DE L'ARTICLE 72 PAR COMPTE
EXERCICE 2004/2**

(en Euros)

Chapitre	description	Exécution	%
10	Personnel	6.465,24	1,91%
20	Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement		0,00%
	Amortissements délégations nationales		0,00%
30	Documentation, études et recherche	25.464,77	7,52%
40	Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00%
52	Autres réunions et conférences	91.543,36	27,04%
54	Invités et représentation	255,40	0,08%
61	Affiches, tracts et brochures	139.341,91	41,16%
62	Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	24.494,23	7,24%
63	Matériel de publicité, gadgets		0,00%
64	Sites internet	33.285,86	9,83%
65	Visites aux institutions, stands d'information	17.647,92	5,21%
TOTAL ARTICLE 72		338.498,69	100,00%